



## Stiftung Genshagen

Direction : Matthias Platzeck  
Résidence d'auteurs / Allemagne

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

### Présentation :

La résidence de la **Stiftung Genshagen**, située en Allemagne, propose depuis 2011, des séjours à des artistes de disciplines diverses (littérature, musique, arts plastiques, **spectacle vivant**), au Château de Genshagen non loin de Berlin.

Chaque année différents programmes sont proposés, comme la toute nouvelle Résidence artistique George Sand - Frédéric Chopin, qui prévoit que 3 artistes allemands, français et polonais (un par pays et par séjour) vivent et travaillent ensemble à Genshagen.

D'autres résidences sont mises en place, dans le cas d'auteurs isolés.

### Principaux objectifs de la résidence :

- > Constituer un espace de liberté et de rencontre, lieu d'inspiration et de créativité interdisciplinaire hors des frontières, un laboratoire à la croisée des chemins de la coopération franco-germano-polonaise
- > Coopérer avec des partenaires nationaux et internationaux
- > Former des réseaux, réunissant des personnes d'horizons culturels et de milieux sociaux différents

**Durée moyenne d'une résidence :** 10 semaines

**Date limite pour le dépôt des dossiers :** Variable entre mai et juillet

**Nombre de résidents accueillis par année :** 3, dans le cas de la résidence George Sand – Frédéric Chopin

### Conditions d'éligibilité :

- être originaire de France, d'Allemagne ou de Pologne
  - avoir déjà développé une expression artistique propre et souhaiter vouloir aller plus loin par le moyen de recherches interdisciplinaires
  - être sensibilisé aux enjeux politiques et de société contemporains
- Pas de limite d'âge.

### Formalités :

- > Appel à candidature public, sélection par un jury d'experts trilatéral
- > Formulaire de candidature à envoyer avec lettre de motivation et cv, ainsi qu'une première ébauche d'une idée de projet

### Type d'hébergement proposé :

- > Studios individuels ou appartements de 20 à 30 m<sup>2</sup>, dans le Château de Genshagen, petit village à 25 km de Berlin

### Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, imprimante, bibliothèque, TV, photocopies, ressources documentaires
- > Cuisine
- > Parking

### Frais à la charge du résident :

- > Restauration
- > Transport commun

### Frais pris en charge par la structure :

- > Remboursement des frais de voyage de l'auteur
- > L'hébergement
- > L'auteur bénéficie d'une allocation de 2 500 euros pour les 10 semaines

### Autres spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > 1 session annuelle (maximum 2, à l'étranger)
- > Il peut s'agir d'une résidence isolée
- > La résidence a impliqué la mise en place de partenariats avec des structures à l'étranger comme Le Théâtre des Bernardines à Marseille, ou la Villa Decius à Krakovie.

### Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :

- > Échanges avec d'autres auteurs, lectures publiques, discussions autour de leur travail

### Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Selon contenu : des lectures publiques du texte que l'auteur a écrit durant le temps de sa résidence peuvent être proposées, dans le Château de Genshagen, éventuellement dans le contexte d'un événement
- > Une aide à la production peut être envisagée, ainsi qu'une mise en relation avec des partenaires

### Pour plus d'informations : [www.stiftung-genshagen.de](http://www.stiftung-genshagen.de)

### Contact du référent ou personne chargée des résidences :

**Alice Lorch**

03378/805945 / [lorch@stiftung-genshagen.de](mailto:lorch@stiftung-genshagen.de)

**Stiftung Genshagen**

Im Schloss

14974 Genshagen

**Centre national du Théâtre : pôle auteurs**

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.